

LE TEST TERMO POUR EVALUER LES CAPACITES DE RECEPTION DE LA LANGUE PARLEE PAR L'ENFANT SOURD

Fiche technique

M



Le test TERMO (Test de Réception des Messages Oraux) est un outil utilisable par les professionnels (codeurs en LfPC, orthophonistes, enseignants spécialisés).

Quelle est son utilité ?

Pour **percevoir** les messages oraux, l'enfant sourd utilise la voie auditive (via son appareillage ou implant) et la voie visuelle (via la lecture labiale associée ou non au code en LfPC). Selon ses possibilités et la situation, il privilégie plus ou moins l'un de ces deux modes de réception. Sa connaissance progressive de la langue française lui permet aussi également, en cas de **réception** auditive difficile ou de mot inconnu, de faire appel à la suppléance mentale **pour comprendre** le sens du message.

Lorsque l'enfant n'a pas compris, il est très difficile de savoir s'il n'a pas bien perçu ce qui est dit ou si le message est trop complexe pour son niveau de langue.

Lorsque l'enfant a compris, il est très difficile de savoir s'il a deviné certains éléments mal ou non perçus s'il a deviné des éléments non perçus ou s'il les a tous bien reçus. On peut comprendre en effet sans avoir entendu ou vu tous les mots utilisés. Or, la bonne réception de la langue est indispensable pour permettre à l'enfant sourd de poursuivre ses apprentissages : l'emploi de mots inconnus et de phrases de plus en plus complexes est la base même de l'enseignement au quotidien.

Moins la réception est bonne, plus l'enfant a théoriquement besoin de LfPC, notamment en situation scolaire.

Le test TERMO est donc un outil souvent indispensable pour évaluer ses besoins de codage en classe.

*(voir **fiche technique L** - évaluer les besoins de codage scolaire de mon enfant, et **fiche argumentaire 4** - demander un temps supplémentaire de codage en classe)*

Quels en sont les principes ?

Il s'agit de tester les capacités de réception de l'élève en minorant l'impact possible de la suppléance mentale et de la compréhension ; soit de savoir si la langue parlée en classe lui est suffisamment accessible et à quelles conditions.

Le testeur demande à l'enfant de répéter des unités de langue diverses : syllabes, mots plus ou moins longs, phrases plus ou moins longues et logatomes (soit des mots inexistants apparentés à des mots inconnus).

**La présentation de ces unités de langue
se fait selon 5 modalités de réception différentes :**

- l'**audition seule avec appareillage** : le visage du locuteur n'est pas visible et la lecture labiale est impossible.
- l'**audition avec lecture labiale** possible.
- l'**audition avec LfPC** (lecture labiale + code).
- la **lecture labiale seule** sans apport auditif.
- la **LfPC (lecture labiale + code)** sans apport auditif.

Quels sont les constats utiles dans le processus d'évaluation ?

**Les 5 modalités de réception testées
correspondent à 5 situations possibles en classe :**

- l'audition seule : l'enseignant ou les élèves parlent sans que l'enfant sourd ne puisse les voir ; ce mode de réception, s'il est possible, n'est envisageable que dans une ambiance sonore calme ;
- l'audition avec lecture labiale possible : l'enseignant ou les élèves parlent face à l'élève sourd ;
- l'audition avec LfPC : un codeur en LfPC est présent et peut intervenir à haute voix, ce qui est une situation relativement peu fréquente ;
- la lecture labiale seule : l'enseignant ou les élèves parlent face à l'élève sourd mais le bruit ambiant ne lui permet pas d'utiliser son audition ;
- la LfPC sans apport auditif : situation classique d'intervention d'un codeur sans voix.

Pour chaque modalité de réception testée, les résultats sont enregistrés sous forme de scores de réussite en pourcentages. En fonction des scores obtenus, il est possible de déterminer si la modalité est ou non utilisable en classe et quel est son niveau d'efficacité.

Pour exemple, un score insuffisant en réception "audition avec lecture labiale" induit le besoin de codage en LfPC. Si, en ce cas, le score en réception "LfPC sans apport auditif" est insuffisant, un apprentissage du décodage peut être nécessaire.

Les résultats doivent être mis en lien avec les observations faites en classe. Ils permettent en outre de déterminer les situations scolaires devant être privilégiées pour un accompagnement en LfPC.

La passation de ce test doit pouvoir être demandée dans le cadre des réunions d'ESS (Equipe de Suivi de Scolarisation).

Le "**pôle codeur**" est à votre disposition pour vous aider à établir des plans argumentaires personnalisés - notamment sous forme de fiches utilisables lors de vos entretiens ou pour rédaction de courriers.

pole.codeur@alpc.asso.fr

Fiche réalisée en juin 2021, elle est susceptible d'évoluer.
Pour l'actualisation des fiches, consulter le site Internet de l'ALPC, en bas des pages :
https://alpc.asso.fr/fiches_argumentaires/
https://alpc.asso.fr/fiches_techniques/

